



Paris, le 21 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé au travail : l'Observatoire et les propositions de la Mutuelle Française

Quel est l'état de santé des Français au travail ? Comment favoriser le bien-être dans sa vie professionnelle ? Quelles sont les maladies professionnelles et les secteurs d'activité les plus touchés ? Comment préserver les plus de 55 ans dans la vie active ? Telles sont les questions que la Mutuelle Française a éclairé dans son Observatoire et son podcast « la santé au travail, kit pratique »

Dix chiffres clés

Plus de **200 000 travailleurs** décèdent chaque année de maladies professionnelles au sein de l'Union européenne.

La France se situe en haut du classement des pays européens avec **3,5 accidents mortels du travail pour 100 000 personnes** en emploi en 2019, niveau 2 fois supérieur à la moyenne européenne (1,7 accident mortel).

En France, **1,1 million de sinistres** ont été déclarés pour 19,6 millions de salariés du privé et **près des trois-quarts** ont donné lieu à un arrêt de travail

Les troubles musculo-squelettiques sont à l'origine de **88 % des maladies professionnelles**. En 2019, **45 000 personnes étaient concernées**.

Le secteur de la construction enregistre le plus fort taux d'accidents : **53,4 accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés**, contre 33,5 sur l'ensemble des secteurs.

52% des actifs se sentent mal informés sur les questions liées à la santé au travail comme les maladies professionnelles ou les souffrances psychiques

39% des Français considèrent que leur travail dégrade leur santé

On comptabilise **2,8 médecins du travail pour 100 000 habitants** dans le Cantal vs **20,4 médecins pour 100 000 habitants** à Paris.

30% des travailleurs non-salariés et des exploitants agricoles bénéficient d'une couverture en prévoyance (incapacité, invalidité et décès) vs **92 % chez les salariés**.

Les accidents et maladies liés au travail coûtent à l'Union européenne plus de **3,3 % du PIB par an**.



Fatigue, stress, perte de motivation, douleurs physiques régulières ou burn-out : 91% des actifs indiquent avoir connu des difficultés de santé au travail. En France, les maladies professionnelles ont explosé ces 2 dernières décennies, nous plaçant parmi les pays européens enregistrant les chiffres les plus élevés sur les accidents au travail. En 2019, on comptabilise 733 accidents du travail mortels. Cela représente en moyenne deux décès par jour, sans compter les accidents de trajet entre le domicile et le lieu de travail (283 décès) et les maladies professionnelles (175 décès) ¹. Environ 5 à 10 % des travailleurs sont à court ou moyen terme exposés à un risque de désinsertion professionnelle en raison de leur état de santé ou d'un handicap².

Avec plus de 40 % de salariés en arrêt maladie au moins une fois par an chaque année, l'absentéisme lié à des accidents et maladies liés au travail coûte à l'économie de l'Union européenne plus de 3,3 % du PIB par an³.

La vie professionnelle et le métier exercé sont des déterminants de santé et d'espérance de vie considérables : un cadre a une espérance de vie supérieure de 6,4 ans par rapport à un ouvrier et chez les ouvriers, la fréquence d'accident du travail mortel est presque 5 fois plus élevée que chez les cadres. Et les secteurs d'activité les plus accidentogènes sont : la construction, le commerce, les transports, l'hébergement, la restauration, le secteur de l'intérim et le médico-social.

Une offre en santé au travail et une protection en prévoyance insuffisantes

Avec plus de la moitié des médecins âgés de plus de 65 ans, la « médecine du travail » est la 4^{ème} spécialité médicale la plus âgée de France. Cette crise de la démographie médicale a une répercussion directe sur le suivi en santé au travail. 61 % des salariés du secteur privé n'ont pas bénéficié d'une visite avec un service de médecine du travail au cours de l'année et 6 % des salariés n'en ont jamais bénéficié. Mais ce sont en particulier les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise qui constituent l'angle mort de la santé au travail : ils sont 2,8 millions sans suivi en santé au travail.

La majorité des actifs (52 %) se sentent mal informés sur différents aspects liés à la santé au travail comme les maladies professionnelles physiques ou les souffrances psychologiques liées au travail, voire confient manquer d'informations sur les interlocuteurs à contacter en cas de souffrance au travail⁴. Ce déficit en services de santé au travail a aussi des conséquences sur les dirigeants qui se sentent en manque d'accompagnement et en manque d'information, qu'il s'agisse des actions à mener pour améliorer la santé des salariés au travail ou sur ce que recouvre effectivement le mal-être au travail.

Enfin, la couverture en matière de prévoyance (décès, incapacité, invalidité) est très inégalitaire. Les contrats de prévoyance proposés par les organismes d'assurance complémentaire garantissant le versement d'indemnités complémentaires à celles de la Sécurité sociale en cas d'arrêt de travail, d'incapacité, d'invalidité ou de décès mais ne protègent pas tous les travailleurs : Les salariés des grandes entreprises sont mieux couverts que les fonctionnaires et les indépendants et en moyenne les cadres sont mieux protégés que les non-cadres. L'appréhension des risques de prévoyance est contrastée. À titre d'illustration, la moitié des employeurs considère que la prévoyance est un facteur d'attractivité et l'autre moitié que c'est une source de charges sociales supplémentaires. Or le vieillissement de la population active en lien avec le recul de l'âge de départ en retraite accroît les

¹ 804 100 arrêts de travail - chiffres Assurance Maladie

² Estimation de l'IGAS

³ Environ 460 Mds € en 2019

⁴ Enquête Harris Interactive pour la Mutualité Française (2023)



besoins en matière de prévoyance lourde. Cet élargissement des risques rend nécessaire une mutualisation large afin d'assurer financièrement la solidarité.

Améliorer les conditions de travail et développer les actions de prévention

Ouvriers exposés aux gestes répétitifs ou aux postures debout prolongées, cadres et professions libérales exposés aux écrans ou en position assise et statique, les difficultés observées affichent de vraies différences selon les catégories de métiers et doivent nous inciter à avoir une approche spécifique de la santé au travail. Cependant, la première cause de maladies professionnelles demeure les troubles musculosquelettiques qui désignent les pathologies inflammatoires et dégénératives de l'appareil locomoteur, et les maladies psychiques progressent.

Or, un Français sur deux⁵ considère que les entreprises ne sont pas mobilisées sur le sujet de la prévention en santé au travail (amélioration des conditions de travail, développement d'actions). De leur côté, beaucoup d'entreprises reconnaissent ne pas être impliquées en matière de prévention (seuls 43 % des dirigeants indiquent avoir mis en place au sein de leur entreprise une politique globale de prévention en matière de santé au travail). La Cour des Comptes signalait en 2022 que les actions de prévention ne font pas partie du quotidien de tous les travailleurs Français⁶.

Les difficultés au travail sont fréquentes mais encore taboues : seule la moitié des personnes ayant déjà été confrontées à ce type de situation déclare en avoir parlé. Les salariés privilégient leur médecin traitant ou les proches (collègues, entourage) pour évoquer le sujet. Mais il est important de souligner que parmi les ressources existantes dans le cercle professionnel, seule la médecine du travail apparaît comme un interlocuteur possible loin devant les structures de l'entreprise (ressources humaines ou organisations syndicales). L'accès aux soins en santé au travail doit donc être facilité.

Perçues comme jouant un rôle sur la santé de leurs salariés, les entreprises sont très attendues par les actifs sur leur engagement sur la question de la santé au travail, et notamment sur leurs actions en matière de prévention concernant les souffrances professionnelles (83 %)⁷.

Il est donc primordial de questionner tous les leviers de la santé au travail pour développer des protections sociales durables et renforcer les couvertures santé, prévoyance-dépendance, retraite, indispensables pour permettre à chacun de fluidifier des parcours professionnels plus séquentiels. Pour chaque euro investi dans la santé et la sécurité au travail, le gain pour l'employeur est environ deux fois plus élevé. L'amélioration de la santé au travail est donc un chantier majeur qui doit permettre de réduire les inégalités d'espérance de vie.

Une exposition différenciée aux risques professionnels : les salariés aidants et le maintien des seniors dans la vie active

Le vieillissement de la population des salariés associé au développement des pathologies chroniques entraîne une augmentation de la morbidité et du nombre d'arrêts de travail. La durée moyenne des arrêts est plus de trois fois plus longue chez les seniors de plus de 60 ans que chez les jeunes de moins de 20 ans.

De plus, en 2030, un actif sur 4 sera proche aidant. Le rôle d'aidant représente une charge importante, avec un impact sur la santé physique et psychique (difficulté de conciliation vie professionnelle-vie

⁵ Enquête Harris Interactive pour la Mutualité Française (2023)

⁶ Rapport réalisé en 2022

⁷ Enquête Harris Interactive pour la Mutualité Française (2023)



personnelle, isolement et charge mentale). Cette conséquence de notre société vieillissante doit être prise en compte dans la santé au travail des plus de 55 ans.

La santé et le bien-être au travail sont des déterminants essentiels du taux d'emploi des seniors et de la prévention de la désinsertion professionnelle. Le recul de l'âge de départ en retraite ne peut se faire sans des mesures pour assurer le maintien en emploi des travailleurs âgés alors que près d'un salarié sur deux n'est plus en emploi avant son départ à la retraite.

« La santé doit trouver pleinement sa place dans le monde professionnel. Face aux inégalités, il convient d'engager une réponse forte en prévention, en prévoyance, sur les inégalités et en faveur des conditions d'emploi des seniors. Pour cela, nous sommes convaincus du rôle des collectifs solidaires pour prévenir les aléas de la vie et assurer pour toutes et tous un bien-être au travail » rappelle Eric Chenu.

Consultez l'Observatoire complet de la Mutualité Française disponible [ici](#).

Retrouvez les focus par région [ici](#)

Retrouvez les **10 propositions** de la Mutualité Française en faveur de la santé au travail qui s'articulent autour de 3 axes :

- Développer une culture de la santé au travail
- Faciliter l'accès aux soins en santé au travail
- Permettre à chacun d'accéder à une meilleure protection

Le podcast « Santé au travail, kit pratique »



Animé par Marion Ledéan, RH « Santé au travail, Kit Pratique » est un podcast composé de 5 épisodes produit par Nouvelles Ecoutes, en partenariat avec la Mutualité Française, qui interroge la santé au travail aujourd'hui dans différents types de métiers.

Grâce à l'intervention d'experts, de témoignages et de données issues de l'Observatoire de la Mutualité Française, « Santé au travail, Kit Pratique » sensibilise aux risques de la santé au travail.

Chaque épisode s'intéresse à une grande catégorie d'actifs : agriculteur, professionnel de santé, cadre, ouvrier et freelance.

Le premier épisode est disponible [ici](#) et chaque semaine un

nouvel épisode sera mis en ligne.



À propos de la Mutualité Française

Akteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 35 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Sur l'[espace presse](#)

Photothèque sur **flickr**